

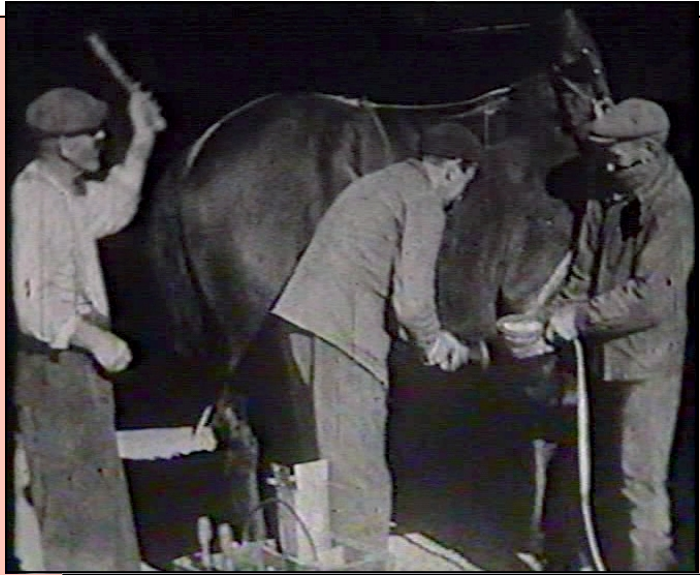


MARS 2007 N°19

**BRUITS ET ODEURS DE L'ENCLUME**

Au sortir de la guerre, Mazangé comptait encore de nombreuses et petites exploitations avec deux chevaux parfois un âne. L'agriculteur ne ferrant pas lui-même ses bêtes, il avait recours au maréchal ferrant. Il y en avait deux à Mazangé ainsi que deux charrons.

Le mot «maréchal» trouve son origine dans l'ancien français « MARHSKALK » signifiant « domestique qui soigne les chevaux » et donc « ferrant » celui qui les ferre.



1947, maréchal ferrant en activité dans le vendômois

Claude, Michel, Joseph, René et bien d'autres se souviennent de M. Gabriel MARTINEAU et de son collègue M. Fernand SPILMONT. Ils nous font revivre cette époque. « M. MARTINEAU, petit, actif et dur au travail commence ses journées tôt le matin, surtout en été pour éviter la chaleur et les mouches... La journée se prolonge tard le soir. Il y a animation rue de la Fontaine surtout le lundi où dès le matin cinq ou six chevaux attendent leur tour. Attachés à une boucle fixée au mur longeant toute la rue, les chevaux trépignent, d'autres sont calmes. Le jeudi, les enfants viennent prudemment s'attarder en ce lieu si vivant. Ils observent l'habileté de cet artisan.



Soufflet et empreinte laissée sur le mur par la forge de M. MARTINEAU

Après avoir aidé l'agriculteur à saisir le pied du cheval et habillé d'un tablier de cuir, le maréchal commence à retirer les clous puis enlève le vieux fer. Ainsi mis à nu, le sabot est raboté et la fourchette taillée en veillant à ne pas atteindre la partie sensible de la patte.

Puis il est temps de présenter le fer préalablement rougi au feu de la forge. Cette action a pour but de brûler la corne. Là, nous sommes envahit d'une immense fumée... Les odeurs nous reviennent encore aux narines en y pensant.

La forge est alimentée par du charbon et activée par un immense soufflet tiré à la main par une chainette remplacé plus tard par un ventilateur électrique.

Les mesures étant prises, l'artisan refroidit le fer et le fixe sur le sabot à l'aide de grands clous. C'est alors qu'avec toute son énergie, M. MARTINEAU enfonce les clous dans le sabot du cheval : il faut alors se cramponner pour ne pas lâcher le pied de la bête. Ces coups très forts et saccadés retentissent encore dans notre mémoire : trois, quatre petits coups puis d'autres plus forts... Bang, bang, bang... BOUM, BOUM. Il faut que l'agriculteur tienne bon. S'il est jeune et inexpérimenté, il arrive qu'il lâche le pied du cheval, alors il faut recommencer... Il faut dire qu'à l'époque, on utilisait les jeunes comme main-d'œuvre familiale au moins jusqu'au service militaire.

On se souvient aussi des outils employés, ce sont les marteaux, pinces, lames, tenailles, enclumes, etc.

Il est nécessaire de ferrer un cheval à partir de deux ans et de renouveler l'opération tous les deux ou trois mois. A cet âge, il faut aussi couper la queue du cheval. Cela se fait à l'aide de gros ciseaux et on brûle la plaie avec un fer rouge.

Avec l'arrivée des tracteurs dans les années 1955, M. MARTINEAU développe le travail de ferronnerie. On lui commande des portails, plateaux à charrette, des gouets (grosses serpes à usage pour les bûcherons), des coins pour fendre le bois et autres objets d'art. Il répare aussi les vélos. » Dans le village, au bruit de l'enclume a succédé celui des moteurs, modernité oblige.

Cependant, il existe toujours des maréchaux ferrants (les chevaux sont encore ferrés). Ils se déplacent chez le propriétaire, avec un camion où se trouve une petite forge ambulante.



La fourchette

Le fer

**ÉLECTIONS**

Les quelques 600 personnes inscrites sur la liste électorale de Mazangé recevront très prochainement une nouvelle carte d'électeur.

**Calendrier**

Elections présidentielles :

Premier tour de scrutin : dimanche 22 avril

Second tour de scrutin : dimanche 6 mai

Elections législatives :

Premier tour de scrutin : dimanche 10 juin

Second tour de scrutin : dimanche 17 juin



**MARIANNE**

On retrouve des Mariannes dans la plupart des Mairies, même si leur présence n'est pas obligatoire.

Sous l'apparence d'une femme coiffée d'un bonnet phrygien, elle incarne la république française et représente la permanence des valeurs de la république et des citoyens français.

Les premières représentations d'une femme à bonnet phrygien apparaissent sous la Révolution Française, et diffèrent selon les époques.

Elle peut être sculptée en pied ou en buste et commence à apparaître dans les mairies en 1877, en remplaçant les bustes de Napoléon III.

Au 20<sup>ème</sup> siècle, toutes les mairies se dotent d'un buste de Marianne qui porte le bonnet phrygien. Les dernières représentations les plus en vogue aujourd'hui, sont celles reprenant les traits de femmes célèbres. Rappelons-nous en 1970 Brigitte Bardot, en 1978 Mireille Mathieu, en 1985 Catherine Deneuve ...

A Mazangé, la mairie possède 2 Mariannes qui dateraient du 19<sup>ème</sup> siècle (voir photos).

- Bonnet phrygien : symbole de la Liberté

- Couronne : symbole de pouvoir

- Sein nu : symbole de la nourrice et de l'émancipation



**Associations : les bureaux**

COMITE DES FETES :

Président : M. Frédéric MARCHAND

Vice Pdt : M. Xavier PEZIERE

Secrétaire : Mme Carole AUBRY

Trésorière : Mme Annick LANGLAIS

UNRPA :

Présidente : Mme Ginette BLATEAU

Vice Pdte : Mme Nicole COUTABLE

Secrétaire : Mme Eliane ROZET

Secrét.Adj : Mme M.-T. NEILZ

Trésorière : Mme Muguette PELTIER

Trés. Adj : Mme DE VIGOUROUX

UCCAV :

Président : Didier DECLERCK

Secrétaire : Mme MARCHAND

Trésorière : Mme BOBAULT

ASCM :

Président : Eduard SIEGERS

Vice Pdt : Roland DEBROUX

Vice Pdt : Bernard DERUE

Vice Pdt : Michel MIGNOT

Trésorière : Véronique SIEGERS

Trés. Adj : Chantal BESNARD

Secrétaire : M.-C. BOUR

Secrét.Adj : Laëtitia SIEGERS



Danses après le pot au feu



Inauguration de l'hôtel Bonnaventure au Gué du Loir



www.hotel-bonnaventure.fr  
Tel. 02.54.72.03.51  
Port. 06.81.60.23.96



Vœux du Maire

## COMPTE-RENDU DE RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL (EXTRAITS)

- Lors de sa séance du 28 septembre 2006, le Conseil Municipal de MAZANGE a :
  - Maintenu les tarifs d'insertion publicitaire 2006 pour le bulletin municipal 2007,
  - Voté la décision modificative budgétaire n° 2 de la commune,
  - Décidé d'établir un titre de recette de 1633.80€ concernant la redevance pour droits de passage sur le domaine public routier due par France Telecom en 2006,
  - Chargé Madame le Maire de l'organisation du recensement de la population de 2007, en l'occurrence de la nomination d'un coordonnateur communal et de deux agents recenseurs, et fixé l'indemnité des agents recenseurs,
  - Défini les zones blanches de la téléphonie mobile sur la commune, à la demande du Conseil Général,
  - Été informé de la date du jugement du litige voirie à Pin, fixée au 16.11.2006,
  - Décidé l'achat d'un but de basket, d'un filet de tennis et de poteaux de tennis,
  - Décidé l'achat également d'un combiné de jeux portique pour le terrain de jeux des Ouches.
- Lors de sa séance du 14 novembre 2006, le Conseil Municipal de MAZANGE a :
  - Révisé le tableau des tarifs votés annuellement : concessions de cimetière, location de la salle des fêtes, prix du m3 d'assainissement et de l'abonnement par semestre,
- Voté la décision modificative budgétaire n° 2 du service assainissement,
- Modifié le tableau de classement des voies communales,
- Institué une taxe forfaitaire sur les cessions de terrains nus devenus constructibles dans le cadre de l'élaboration de la carte communale (loi 2006.872 JO du 16.07.2006).
- Lors de sa séance du 20 février 2007, le Conseil Municipal de MAZANGE a :
  - Reconduit la convention ATESAT avec les services de la DDEA, pour l'assistance technique dans les domaines de la voirie, de l'aménagement et de l'habitat,
  - Voté les subventions versées aux associations pour l'exercice 2007 (dont le détail peut être consulté en mairie),
  - Autorisé Madame le Maire à signer une convention de fourrière avec le refuge Val de Loir de Prépatour à NAVEIL,
  - Décidé l'achat du terrain cadastré section AC 170, situé rue du commerce, à la Communauté de Communes du Vendômois Rural
  - Décidé de renommer la route de Fortan « rue Suzanne Marsollier » en mémoire à sa remise de médaille des « Justes » à titre posthume,
  - Pris connaissance du jugement en date du 16.11.2006, concernant l'affaire de dégradation de voirie route de Pin.

## ÉTOILE CYCLO

### 250 kms en passant par MONTTOIRE et OUCQUES

L'école de Fortan participe de nouveau à l'Etoile-Cyclo du 21 au 25 Mai avec les écoles du département. Du Lundi au Vendredi, 5 jours de Fortan à Fortan pour découvrir le nord du département avec un grand rassemblement de toutes les écoles le Mercredi à Chambord. Cette année le périple se fera en passant par Montoire, Blois via Prunay, Maves et ensuite Oucques.

Près de 250 km à parcourir, cette petite caravane, sera accompagnée de parents d'élèves, des instituteurs mais aussi d'accompagnants fidèles depuis de nombreuses années.

Quelques entraînements sont prévus pendant le mois d'Avril et de Mai avant d'affronter le véritable parcours.

Vous pourrez voir passer ces sportifs dès le Lundi matin ou alors les applaudir lors de leur arrivée vers 18h dans le bourg de Mazangé, puis les accompagner à un grand pique-nique le soir.

### Le Parcours :

LUNDI : Fortan - Montoire via Troo, Ternay.

Hébergement dans les chambres de l'école Pasteur, visite du musée des rencontres (Gare) et présentation théâtrale le soir.

MARDI : Montoire - Blois via Prunay, St Gourgon,

### St Etienne.

Hébergement aux gymnases St Georges à Blois.

MERCREDI : Blois - Chambord - Maves via Mer.

Hébergement Salle des Fêtes de Maves

JEUDI : Maves - Oucques via Talcy, Binas, Autainville.

Visite aux éoliennes de Binas, hébergement gymnase de Oucques.

VENDREDI : Oucques - La Bosse - Mazangé-Fortan via St Firmin

Golf à la Bosse, grand pique-nique le soir à l'arrivée.

## UN NOUVEL ARTISAN

Jean Marc SECHAUD habitant à Vauracon exerce une activité de **formateur** en habilitation électrique à destination des entreprises et professionnels de l'électricité ainsi qu'une activité de **mise en conformité** électrique des installations chez les particuliers et les établissements recevant du public, en prenant base sur la norme NFC 15-100. Tel. 06.68.75.73.35 / 08.77.60.46.81

## RECENSEMENT :

D'après les premiers chiffres recensés, à confirmer par l'INSEE :

**Mazangé compte 940 habitants.**

## ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE

### Rando pédestre du 3 décembre 2006 :



Bien que le temps fût incertain, bon nombre de randonneurs étaient présents pour la rando pédestre du 3 décembre 2006. En effet, 483 marcheurs ont été servis par les bénévoles de l'association, à la cave des époux Jousard à Courtozé. D'après les dires des randonneurs, encore un très bon cru. Nous sommes heureux de voir que les habitants de notre commune participent de plus en plus à l'événement.

### Le concert du 16 décembre

2006 a eu lieu à l'église Saint Lubin de Mazangé. Les chorales « La clé des chants » de Vendôme et



« Chanteraine » de Lunay ont chacune donné un récital pour terminer en apothéose avec un « Douce nuit, Sainte nuit » chanté par l'ensemble des choristes et repris par les spectateurs présents. Environ, une soixantaine de personnes ont assisté à la représentation.

### Soirée théâtrale du 9 février 2007 :

Pour la 3<sup>ème</sup> fois, soirée théâtrale sur Mazangé, en collaboration avec la troupe de la Ville aux Clercs. Là aussi de plus en plus de spectateurs présents dans la salle pour passer une agréable soirée de rires et d'amusement.

Cette année, la troupe nous a présenté la pièce « Ma belle-mère est givrée », pièce en 2 actes de Marie Laroche-Fermis. Comédie burlesque qui relate les vacances à la neige d'un couple et leurs amis où la belle-mère vient perturber le quotidien de nos vacanciers. La troupe a été longuement applaudie par l'assistance, puis a promis de revenir l'année prochaine pour une nouvelle comédie que nous savons déjà très humoristique.



10 et 11 mars 2007 : exposition à la salle Condit de Naveil de la section Modélisme

Vous pouvez d'ores et déjà noter **notre prochain rendez-vous :**

- 29 avril 2007 :** découverte de la vallée du Boulon avec la participation de l'association « Perche Nature »
- RDV 14 h 15 sur la place de la mairie de Danzé, participation gratuite.

## AGENDA



24 mars : **Bal costumé** du Comité des Fêtes

31 mars et 1er avril : **Théâtre** des écoles

22 avril : Elections **Présidentielles**

29 avril : **Découverte de la vallée du Boulon** avec l'ASCM

6 mai : Elections **Présidentielles**

8 mai : Cérémonie de **commémoration**

3 juin : **Randonnée VTC** de l'ASCM

10 juin : Elections **Législatives**

17 juin : Elections **Législatives**

23 juin : **Feu** de la St Jean du Comité des Fêtes

## COMITÉ DES FÊTES



### WEEK-END A LA NEIGE

Le week-end du 27/28 Janvier 2007, le comité des fêtes a organisé un **week-end au Mont-Dore**. Une quarantaine de personnes ont participé à ce voyage.

La neige était au rendez-vous. Tout le monde était ravi.

### BAL COSTUME

Rendez-vous le **samedi 24 Mars 2007** à partir de 20 h 00 à la Salle des Fêtes.

Au menu : Kir / Entrée / Cochon de lait / Fromage / Dessert

### Tarifs :

Adulte : 19 € ; Enfant (7 à 12 ans) : 10 € ; Gratuit pour les enfants de moins de 7 ans

Inscriptions auprès de :

Annick LANGLAIS (02.54.72.13.88)

et de Frédéric MARCHAND (02.54.72.80.67)



10 mars 2007 : ouverture de la pêche